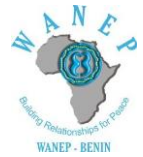




Plateforme Electorale des OSC du Bénin

"Citoyen, Veille et Contribue"

Coordonnée par



ELECTION PRESIDENTIELLE 2021

MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE

Salle de Situation Électorale

Déclaration de 18h (déroulement et clôture)

Dans le cadre de la présidentielle du 11 avril 2021, la Plateforme électorale des OSC du Bénin avec le soutien de ses différents partenaires a statistiquement déployé 1470 observateurs dont 546 d'arrondissement pour l'observation de la veille, du jour et du lendemain du scrutin. Ils couvrent 1470 postes de vote ciblés pour le suivi des enjeux de violence électorale et de participation au scrutin à travers une Salle de Situation Electorale (SSE).

Après le point de presse de 11h qui a rendu compte des observations du démarrage du scrutin, la présente déclaration fait le point des observations du déroulement et du dépouillement du scrutin.

○ **De la sécurité et des conditions/Ambiance dans les centres de vote**

Dans tous les départements, des tentatives de pression, d'intimidation, de menaces, de troubles à l'ordre public, de corruption ou de harcèlement des électeurs ont été observées. Les départements les plus affectés sont dans l'ordre d'importance, le Couffo, l'Atacora, le Borgou et le Plateau. Par exemple, des informations transmises par 99 observateurs sur les 121 déployés dans le Couffo, 6,07% font état de ce que à Toviklin, à Klouékanmè, à Dogbo et à Aplahoué, le vote a été influencé.

○ **Des conditions de déroulement du scrutin**

Des 1117 observateurs ayant fait le retour des informations, 2,69% ont signalé que le scrutin a connu des interruptions à

certains endroits dans le Littoral, le Borgou, le Mono et l'Ouémé. Dans le Littoral, les interruptions signalées concernent entre autres, les septième et sixième arrondissements plus précisément dans les centres de vote EPP Éveil et Vie puis le centre de vote École Catholique Sainte Cécile de Ahouansori-Towéta.

Il faut noter que le vote n'a pas du tout eu lieu dans le centre de vote **EPP GANTODO dans la commune de Kérou**, les centres de vote du Bureau de l'arrondissement de IKEMON EWONDA, de HAMADIYA et du Complexe Scolaire centre G/A, B et C dans la commune de Ouèssè, le centre de vote EPP ALE AROUNDE, et EPP Damè dans la commune de Savalou, les centres de vote du Centre de loisirs DJALOUMON, du Bureau d'arrondissement d'ADIDO, de l'EPP BESSE, de l'EPP ADJEGOUNLE, de l'EMP AKPARE et de l'EPP ALAFIA G/A dans la commune Savè. A Tchaourou, aucun poste de vote n'a ouvert. Le matériel de vote a pu être convoyé, mais a dû être placé sous la sécurité du commissariat central.

Des bourrages d'urnes (PV02 du centre de vote de l'EPP GNANTCHIME dans la commune de Klouékanmè) et des votes multiples (centre de vote ADJEGOUNLE à SAVALOU, PV01 du centre de vote de TADOCOME à Athiémé dans le Mono, centre de vote de la Maison des Jeunes à AGOUNA dans la commune DJIDJA, PV02 du centre de vote de la Maison des Jeunes de GAMIA-Est dans la commune de Bembéréké) ont été signalés par plusieurs observateurs.

Des problèmes d'identification ou d'inscription des électeurs ont été par ailleurs signalés presque partout mais avec acuité dans le Littoral, l'Ouémé et l'Atlantique.

L'accès au poste de vote n'a pas été facilité à toutes les personnes vivant avec un handicap et aux personnes vulnérables dans certains centres de vote notamment dans le Littoral, le Couffo, le

Mono et la Donga. Il en est de même pour l'assistance qui leur était indispensable.

Les votes par dérogation ne se sont pas effectués conformément au code électoral (présentation d'ordre de mission et de pièce d'identité, ...). Par ailleurs, notons que des cas de tension et violences ont été enregistrés dans les départements du Couffo, du plateau, du Zou et de l'Atlantique. C'est le cas de l'EPP ZOHOUDJI G/A, B et C dans l'arrondissement de Kpoba à Djakotomey, de l'EPP DJEGOU-DJEDJE dans l'arrondissement de LAAGBE, commune d'Ifangni, de l'EPP Ganhoume dans Ouinhi Centre et de l'EPP Centre Laïc de Houègbo Gare dans la commune de Toffo.

○ **De la présence des observateurs nationaux ou étrangers**

Selon les données de 1141 observateurs sur les 1470 déployés, 50% des postes de vote ont reçu la visite de missions d'observation nationale et/ou internationale.

○ **Alertes/incidents et réponses données aux alertes**

Les incidents reçus sont entre autres relatifs aux cas de bourrages d'urne (PV01, EPP Namoutchaga, Arrondissement de Kountory, Commune de Cobly dans l'Atacora), de votes multiples, de séquestration d'observateurs, d'intimidation d'électeurs et d'agents électoraux, d'absence de représentants de tous les candidats dans certains postes de vote.

La Salle de situation électorale a fait un suivi constant de la situation. Les deux observateurs concernés ont été relâchés aux environs de 12h pour l'un et après 16h pour le second.

En ce qui concerne le bourrage des urnes, la Chambre de Réponse a contacté les Points Focaux de la CENA sur le terrain pour vérification et suivi de ces situations.

Quant aux intimidations, la Chambre de Réponse a contacté les forces de l'ordre territorialement compétentes.

Il est à signaler aussi que certains de nos observateurs ont dû être démobilisés pour des raisons relatives à leur propre sécurité.

○ **Avis sur la participation**

La Salle de Situation Electorale a collecté des données sur la participation à 9h et à 14h. De ces données, le constat en ce qui concerne la participation est faible par rapport aux précédents scrutins. Toutefois, elle continue d'agrèger les données provenant du dépouillement.

○ **Conditions de dépouillement au PV**

A l'heure où la présente déclaration est faite, la Salle de situation électorale continue d'agrèger les données de ses observateurs en position. Cependant, des premières données reçues, on peut noter des postes de vote ayant fermé avant l'heure règlementaire, des postes fermés à l'heure, des délocalisations du processus de dépouillement des postes de vote vers les arrondissements,

Nous remercions nos observateurs et autres informateurs ; l'ensemble des hommes et femmes de médias qui nous ont accompagnés durant toute la journée. Nos remerciements vont également à l'ensemble des membres des différentes chambres, nos partenaires stratégiques tels que la Commission Electorale Nationale Autonome, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme, la Police Républicaine, etc.

Nos profondes gratitudee vont à l'endroit de tous les partenaires techniques et financiers qui nous ont fait confiance et ont rendu possible cette action de veille citoyenne.

La Plateforme électorale rendra publique sa déclaration préliminaire demain 16h00mn.

Fait à Cotonou, le 11 avril 2021
La Salle de Situation Électorale,
Le Président

